

### Renseignements



à Saint-Jean de Bray

Service Jeunesse  
02 38 52 40 43



à Boigny-sur-Bionne

Service Jeunesse  
02 38 75 97 63



à Mardié

Service Jeunesse  
02 38 46 69 67

### Inscriptions

du 4 au 29 mars 2019



à Saint-Jean de Bray

Espace accueil familles  
45 bis Rue de la Mairie  
02 38 52 40 05



à Boigny-sur-Bionne

Annexe de la Mairie  
3 Rue de Verdun  
02 38 75 97 68



Mardié

Mairie  
105 rue Maurice Robillard  
02 38 46 69 67

SÉJOUR JEUNES  
INTERCOMMUNAL  
11 - 14 ans

du  
16 au  
25 juillet 2019

10 jours  
en Corse

12 jeunes par commune  
Saint-Jean de Bray  
Mardié  
Boigny sur Bionne



SAINT-JEAN  
DE BRAY  
MARDIÉ  
BOIGNY SUR BIONNE

Boigny  
à Bionne

Inscrivez-vous vite !

# Séjour en Corse - 11/14 ans



Suite au projet inter-communal de l'an dernier, les villes de **Boigny-sur-Bionne** et de **Saint-Jean de Braye** renouvellent, avec la ville de **Mardié**, leur coopération pour vous faire découvrir l'île de beauté.

Saint-Florent, village balnéaire de Haute-Corse, est construit à fleur d'eau au fond d'un des plus beaux golfes de la Méditerranée.

**Entre terre et mer, découvrez les secrets du paysage Corse et ses richesses.**

Tout en profitant des nombreuses activités proposées sur place, vous partagerez des moments de convivialité au sein d'un groupe où la notion du "vivre ensemble" sera privilégiée.

Parties prenantes du projet, plusieurs réunions de préparation auxquelles vous serez conviés, seront organisées afin d'aborder le règlement de la structure, de co-organiser la vie quotidienne, définir ensemble les activités, présenter ces choix collectifs aux familles...

## L'hébergement

La structure d'accueil est gérée par l'AROEVEN (Association Régionale des Euvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale), dédiée exclusivement à l'accueil collectif de mineurs et agréée Jeunesse et Sports. L'hébergement se fera sous tente avec lits pour un minimum de confort. Le site exceptionnel est situé à 1,5 km de la mer ce qui limitera les déplacements en minibus.

## L'encadrement

6 encadrants diplômés : 1 directeur + 5 animateurs

## Coût du séjour

Selon les quotients familiaux, de **23 €\* à 423 €**

\* avec l'aide de la CAF aux temps libres pour les quotients les plus faibles

## Renseignez-vous auprès du service jeunesse de votre commune

Si vous n'avez pas déterminé votre quotient familial, munissez-vous de :

- votre numéro d'allocataire CAF ou MSA
- votre dernier avis d'imposition si vous n'êtes plus allocataire
- le nom et le numéro de votre police d'assurance
- l'assurance extra-scolaire
- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- la carte d'identité (obligatoire)

## Inscriptions du 4 au 29 mars 2019 dans votre mairie

- à **Saint-Jean de Braye** : espace accueil familles - 45 bis rue de la Mairie
- à **Boigny-sur-Bionne** : annexe de la Mairie - 3 rue de Verdun
- à **Mardié** : mairie - 105 rue Maurice Robillard